Gènéthique : "L'affaire Lambert ne fait que commencer"

Article rédigé par Gènéthique, le 04 juin 2015

Dans sa synthèse de presse quotidienne, le site *Gènéthique* de la fondation Jérôme-Lejeune fait le point sur les enjeux de la décision de le CEDH qui doit intervenir vendredi 5 juin à 11h.

[Gènéthique, 5/06/2015] — La décision de la CEDH est très attendue en France, mais plus largement par l'ensemble des pays membres de la CEDH auxquels s'appliquera la jurisprudence de la Grande chambre. Pour Grégor Puppinck, directeur du Centre européen pour le droit et la justice, il s'agira d'une "décision de pure conformité juridique", car si les juges de Strasbourg donnaient raison à la France, cela "n'aura pas pour effet d'obliger le CHU de Reims, les médecins ou les autorités françaises, à faire mourir de faim et de soif Vincent Lambert". Seul le médecin ayant pris la décision d'interrompre l'hydratation et l'alimentation de Vincent Lambert peut la mettre en œuvre. Or, dans la mesure où le Dr Kariger n'est plus médecin de Vincent Lambert, c'est à son nouveau médecin, le Dr Jean-Luc Novella "s'il veut le faire - mais il n'y est pas obligé -, à reprendre toute la procédure collégiale à zéro".

Vincent recommence à déglutir

Pour Me Jérôme Triomphe, avocat des parents de Vincent Lambert, "si la CEDH nous donne tort, l'affaire ne fait que commencer en réalité".

Le dilemme lié au sort de Vincent Lambert est "exceptionnel" car ce dernier est dans un état stable. Or la réflexion sur la fin de vie d'un patient émerge généralement suite à la complication soudaine qui engage le pronostic vital. Mieux, « depuis quelques mois, Vincent Lambert recommence à déglutir, ce qu'il ne faisait plus depuis cinq ans. Je vois mal comment les médecins pourraient faire l'impasse sur cette nouvelle situation médicale », a déclaré Me Jean Paillot au Monde (le 4 juin 2015).

Le <u>Comité de soutien à Vincent Lambert</u> annonce avoir recueilli plus de 34 000 signatures en faveur de son transfert dans un établissement spécialisé, comme le demandent ses parents.

"Le 5 juin, prédit le juriste Denis Berthiau, le débat sociétal sur la fin de vie va se rallumer en France et il sera tout aussi fort, voire plus fort, qu'avant la décision de la CEDH."

[1] « Depuis quelques mois, Vincent Lambert recommence à déglutir, ce qu'il ne faisait plus depuis cinq ans. Je vois mal comment les médecins pourraient faire l'impasse sur cette nouvelle situation médicale », a déclaré Me Jean Paillot au Monde (le 4 juin 2015).

Sources : Gènéthique, 04/06/2015, *Famille Chrétienne* (Antoine Pasquier) 04/06/2015 - *Le Monde* (François Béguin) 04/06/2015 - *La Vie* (Joséphine Bataille) 04/06/2015.***